

◀ Éducation prioritaire ▶

La mobilisation continue en janvier !

Une mobilisation qui devient nationale

La ministre avait annoncé son intention d'exclure les lycées de l'éducation prioritaire à partir de la rentrée 2017. Depuis plusieurs mois, la mobilisation se développe autour de l'appel "Touche pas à ma ZEP" et de ses collectifs. Elle a pris un caractère national avec le succès des grèves du 17 novembre et 29 novembre. Pour la première fois, au-delà des soutiens intersyndicaux régionaux, en Ile de France et sur Aix-Marseille, une intersyndicale nationale Snes-Snuep-Snep-Fo-Cgt-Sud appelait à la grève. Actuellement on compte 90 lycées et 14 académies touchés par cette mobilisation.

Une ministre sur la défensive

Après avoir nié le problème la ministre a fini par prolonger jusqu'en 2019 les indemnités, puis a sauvé les bonifications pour les seuls personnels en poste avant 2015, avant d'annoncer 450 postes pour la seule rentrée 2017. Ces reculs partiels montrent qu'il est possible de gagner sur les revendications des personnels. Mais on est loin du compte et les effets d'annonce ne trompent personne !

Pour une vraie éducation prioritaire on peut gagner !

Une carte élargie de l'éducation prioritaire et un label sur des critères nationaux et transparents, des moyens pérennes et des droits pour tou-te-s, des postes et des seuils d'effectifs contraignants.

SUD éducation renouvelle son soutien aux revendications de ce mouvement et à la décision des AG de grévistes du 29 novembre d'un ultimatum à la ministre.

Sans engagement répondant aux revendications, les AG de personnels ont décidé de la grève reconductible à partir du 3 janvier !

SUD éducation soutient cet appel à la grève qui est couvert par un préavis national spécifique pour les personnels des lycées et des collèges qui sont ou qui revendiquent leur classement dans l'éducation prioritaire.

Maintien des lycées dans l'éducation prioritaire !

De véritables moyens pour l'ensemble de l'éducation prioritaire !